

Régime des obligations ou Forces politiques et so

Par **Messaline**, le **07/09/2013** à **01:51**

Salut tout le monde,

Actuellement étudiante en troisième année de droit public, j'hésite entre deux matières pour que mon cursus soit cohérent : Régimes des obligations et Forces politiques et sociales.

Premièrement, je souhaite, dans l'idéal, devenir magistrat de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ou haut fonctionnaire.

C'est pourquoi, je me suis dis que choisir forces politiques et sociales est un choix plus judicieux car cela me permettrait d'avoir une meilleure culture générale afin de préparer les concours.

Deuxièmement, le métier d'avocat public m'intéresse aussi. C'est là que je me demande si je devrais choisir régimes des obligations. Ce serait plus utile pour préparer l'examen nan ?

Voilà, vous en pensez quoi ?